

MASTER 2ème année Mention Géographie, Aménagement, Environnement, Développement - Parcours : TRANSPORT MOBILITE ENVIRONNEMENT CLIMAT (TMEC) (en CP)

REFERENCE : 06AA567H

ALTERNANCE HORS APPRENTISSAGE
Contrat de Professionnalisation

PRESENTATION DE LA FORMATION

Année universitaire 2019-2020

PEDAGOGIE	SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)
<p>Responsable pédagogique Thomas THEVENIN Professeur UFR Sciences Humaines thomas.thevenin@u-bourgogne.fr</p>	<p>Assistante de formation Angéline PENESSOT / Tél : 03 80 39 37 60 angeline.penessot@u-bourgogne.fr Ingénieur de formation Anne JORROT / Tél : 03.80.39.51.97 anne.jorrot-debeaufort@u-bourgogne.fr Adresse générique formation.continue-shs@u-bourgogne.fr</p>
OBJECTIFS	
<p>La mention Géographie, Aménagement, Environnement, Développement est une formation cohabilitée par les Universités de Bourgogne et Franche-Comté. Créé en 2004, le parcours Transport Mobilité Environnement Climat du master est basé à Dijon et permet d'approfondir les thématiques autour de ces quatre mots-clés.</p> <p>L'objectif principal du master TMEC est de former les étudiants au développement de la mobilité durable afin de réduire les impacts des nuisances associées : artificialisation des espaces, dépendance énergétique, pollutions sonore et atmosphérique... Le parcours TMEC a pour ambition de sensibiliser les étudiants à cette double exigence environnementale et sociale pour préparer leur insertion professionnelle.</p>	
PUBLIC	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Moins de 26 ans ▪ Demandeurs d'emploi 26 ans et plus, inscrits au Pôle emploi 	
PRE-REQUIS	
<p>- de plein droit : Les étudiants ayant obtenu leur 1re année de master TMEC accèdent de plein droit à la seconde année</p>	

- sur sélection :

Pour les étudiants ayant validé une 1ère année de master dans une autre mention et/ou une 1ère année de master dans une autre université

- par validation d'acquis ou équivalence de diplôme : s'adresser au service de formation continue de l'université SEFCA (03.80.39.51.80)

-

FORMATEURS

Enseignants chercheurs
Intervenants professionnels

ORGANISATION DE LA FORMATION

En alternance : 3 jours à l'Université de Bourgogne 2 jours en entreprise puis présence quasiment constante en entreprise de mars à début septembre.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Les enseignements se déroulent sous forme de cours magistraux et travaux dirigés.

MOYENS TECHNIQUES

Salle de cours
Salle informatique-multimédia
Accès aux bibliothèques.

PROCESSUS DE SELECTION PEDAGOGIQUE ET DE RECRUTEMENT

Il n'y a pas de dossier type à retirer et à remplir, mais il est nécessaire de rassembler et de faire parvenir les pièces suivantes : un C.V., une lettre de motivation (indiquant le projet professionnel à l'issue du master), une copie des notes obtenues les 2 années précédentes, une lettre de recommandation serait appréciée. Un entretien individuel (direct ou téléphonique) peut être envisagé. Les dossiers sont à envoyer par mél ou par courrier aux responsables pédagogique ET administratif de la formation.

MODALITES D'EVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université
http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

- Sessions d'examen

Première session : mars pour le semestre 1 et juin pour le semestre 2

Deuxième session : entre fin septembre et début octobre

COMPETENCES ACQUISES ET DEBOUCHES

- Compétences acquises à l'issue de la formation :

La formation vise à préparer les étudiants à la programmation, l'intégration et l'exploitation des infrastructures de transport sur rail et sur route pour les modes individuels (voiture, vélo) et collectifs (bus, tram). Pour ce faire, la formation est structurée selon 5 grands domaines de compétences :

I Aménagement : connaître les enjeux des grandes infrastructures de transport et de mobilité

II Environnement : mener une étude d'impact des réseaux de transport sur environnement

III Gouvernance : répondre à des appels d'offres

IV Méthodologie : maîtriser les outils d'aide à la planification et à l'exploitation des réseaux

V Transverse : mise en situation professionnelle à travers des projets tuteurés et des stages

- Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :

La seconde année est consacrée à la formation des étudiants sur la relation entre collectivité territoriale et opérateurs de transports. La connaissance du fonctionnement de ces grandes entreprises constitue le maillon essentiel de cette année de pré professionnalisation. Cette articulation des secteurs public et privé est abordée selon les 5 domaines de compétences du parcours TMEC :

I Aménagement

- Connaître les freins et leviers d'un politique intermodale

- Analyser les mobilités par les nouvelles technologies de la communication (Tweeter, Téléphonie...)

- Établir un diagnostic de desserte et insérer une nouvelle offre dans le réseau de transport

II Environnement

- Organiser une collecte de données environnementales (qualité de l'air)

- Interpréter et analyser les résultats issus des instruments de mesure

- Cartographier et communiquer les résultats d'une campagne de mesure

III Gouvernance

- Conduire une étude marketing d'un réseau de transport

- Élaborer une campagne de communication pour une nouvelle ligne

- Gérer une flotte de véhicule et ses conducteurs : habillage et graphicage d'une ligne

IV Méthodologie

- Concevoir et analyser un modèle de trafic à l'échelle d'une agglomération

- Utiliser et analyser un modèle articulant transport et urbanisme

- Conduire un travail de prospective articulant Transport et urbanisme

V Transverse

- Concevoir, administrer, analyser une enquête transport (commande réelle proposée dans le cadre d'un projet tuteuré)

- Réaliser un CV, une lettre de motivation, animation des réseaux sociaux et simulation d'embauche (activité de pré professionnalisation proposée par le pôle formation)

- Stage en entreprise (insertion professionnelle) ou en laboratoire (projet doctoral).

- Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

Les secteurs d'activité ciblés par le parcours TMEC :

Le parcours TMEC forme les étudiants en formation initiale ou continue dans trois grands secteurs d'activité :

- Les opérateurs de transport : les transports de voyageurs routiers urbain et non-urbain (Kéolis, Véolia-Transdev sont les leaders du marché) et le transport ferré (SNCF et ses filiales ainsi que ses concurrents européens Thello et Deutsche Bahn)
- Les collectivités territoriales : la compétence « Transport » des communautés d'agglomérations et communautés urbaines, les régions et les conseils départementaux
- Les bureaux d'étude : assistent les opérateurs de transport et les collectivités dans la planification des infrastructures en intervenant dans la conduite des plans de déplacements urbains, la préparation de diagnostics environnementaux (bruit, air, climat) ou la préparation d'étude de faisabilité d'infrastructures.

Outre ces trois principaux secteurs, les agences d'urbanisme ou spécialisées dans la qualité de l'air constituent également un débouché professionnel intéressant pour les étudiants issus de cette formation.

Qui sont les employeurs ?

- Administrations de l'État, organismes gestionnaires des territoires, Collectivités territoriales (Communautés de communes, d'agglomération, urbaine, Conseil Régional, Départemental), collectivités locales et organismes qui leur sont liés
- Syndicat mixtes (SMTC), chambres consulaires (CCI), structures de développement local
- Bureaux d'étude et d'expertises, cabinets de consultants (Egis, MVA Consultancy, Mobility+, TSS...)
- Exploitation des réseaux de transport (SNCF et ses filiales Gares et Connexions, Kéolis, Véolia...)
- Milieux associatifs : Associations de surveillance de la qualité de l'air (ASQA), Agences de l'environnement (Alterre,...)
- Organismes spécialisés de gestion et de protection des milieux naturels, parcs naturels
- Sociétés de transport de marchandises
- Services logistiques des entreprises

Quels sont les métiers proposés ?

Dans la collectivité : Responsable de transport de voyageurs, Responsable des transports scolaires, Responsable circulation et déplacement, Chargé de mission vélo.

- Dans l'Exploitation : Responsable marketing, Chargé de clientèle, Chargé d'étude et d'enquête, Responsable du planning des conducteurs.
- Dans le Conseil : Chargé d'étude trafic, Chargé d'étude pollutions atmosphériques ou sonores, Conseillé en mobilité pour les entreprises.

Quelles poursuites d'études ?

Pour les étudiants intéressés par la recherche, la problématique des transports durables ouvre de larges perspectives de financement de bourses de thèse. Les laboratoires THÉMA et Biogéosciences (équipe CRC) proposent chaque année des bourses doctorales en partenariat avec différents organismes :

- Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)
- Ministère de la recherche
- Conseil régional de Bourgogne (Programmes PARI ou Jeunes chercheurs entrepreneurs)
- Contrat CIFRE : Conventions Industrielles de Formation par la Recherche

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

<http://sefca.u-bourgogne.fr/>

https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/

Conformément au droit du travail, le titulaire du contrat de professionnalisation a droit à 5 semaines de congés qu'il posera au cours de l'année (hors périodes de formation) en concertation avec son employeur.

Rémunération du stagiaire en contrat de pro : le salaire minimum légal est de 65 % du SMIC* pour les - de 21 ans et 80 % du SMIC* entre 21 et 26 ans.

* : en pourcentage du SMIC ou du minimum conventionnel de branche s'il est plus avantageux